



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

Entre Deux - Semaine 5, du 1^{er} au 7 février 2021

Flash Infos

Cela va faire un an maintenant que nous sommes amenés dans le cadre de la pandémie à devoir prendre des dispositions selon la réglementation décidée par le gouvernement.

Ça n'est une situation facile pour personne et nous remercions les Moussignols (es) d'avoir compris dans leur très grande majorité que nous vivons une situation compliquée pour tout le monde. L'incompréhension sur certaines décisions a amené certains à dire qu'on en rajoutait localement ; sachez que nous n'avons qu'un objectif c'est la santé et la sécurité de l'ensemble de la population : Jeunes, moins Jeunes et Anciens.

Un exemple du genre (pour ceux qui ont fait leur service militaire : attendre le contre-ordre avant d'exécuter l'ordre...) :

Vendredi nous recevions un mail d'un chef de service départemental de l'Education Nationale nous disant : « la distanciation physique passe de 1m à 2m pour la restauration collective, avec application immédiate...le protocole suit ! » Cette directive figure dans un décret qui parle de beaucoup d'autres choses comme le gel hydroalcoolique, la taille de flacons, etc, etc ...un décret de 3 pages...

1m de distance dans la cantine c'est bien et nécessaire mais c'était déjà compliqué à mettre en œuvre, néanmoins cela a été fait dans le respect des consignes sanitaires.

Les services de la commune ont réfléchi pendant le WE pour arriver à la conclusion que pour passer de 1m à 2m cela revenait à doubler les services et donc prendre sur le temps scolaire. Lundi matin la mairie appelle la personne qui nous a envoyé le mail en lui précisant que l'application des 2m dans la cantine peut conduire à ce que la cantine soit fermée si c'est inapplicable et la personne de la direction de l'Education Nationale nous dit alors que cette directive ne concerne pas les cantines scolaires... chercher l'erreur ! Conclusion pour le moment : on ne change pas les dispositions mises en place.

Bernard Rigault, Maire de Moussy le Neuf

Infos Administratives

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se tiendra à **19h le 8 Février 2021** à l'Espace Michel MORET avec un **public limité**.

Plan de Prévention Communal

Dans le cadre des actions de prévention de la commune et au vu de la situation sanitaire, nous proposons aux Moussignols(es) de plus de 65 ans qui n'ont pas été contactés (es) par la mairie de se faire connaître si vous avez besoin d'aide :

Tél Mairie : 01 60 03 42 38

Infos Diverses

Don du Sang par l'Établissement Français du Sang

Une collecte de sang est organisée sur rendez-vous, [site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Le samedi 13 Février à 9h30 et jusque 14h00 à [l'Espace Michel MORET](#).

Démarchage abusif -Soyez Vigilants !

La mairie a été alertée par du démarchage téléphonique abusif et annoncé comme obligatoire en vue d'établir un diagnostic à votre domicile. Les personnes malveillantes insistent pour fixer un rdv à votre domicile.

Nous rappelons que la mairie ne cautionne aucun démarchage physique ou téléphonique sauf si cela devait être le cas à ce que nous fassions une info officielle et préalablement à toutes démarches et interventions

Agence Immobilière OPTIMHOME

L'agence a son siège à Moussy-Le-Neuf. Si vous souhaitez vendre ou acheter un bien immobilier, M. LESZEK peut vous aider :

Contact : 06 23 30 97 80

Mail : francois.leszek@optimhome.com

<http://www.leszek.optimhome.com>

BELYS ANA -Thérapeute

Thérapeute à Moussy-le-Neuf, praticienne agréée en massage et aromathérapie. Prestations en cabinet : 9 rue Pierre et Marie Curie – Moussy-le-Neuf ou à domicile à Moussy-le-Neuf et aux alentours.

Tél : 06 30 89 64 78

Mail : belysana.bienetre@gmail.com

Site : www.belysana.fr

Infos Petite Enfance

Crèche Intercommunale de Moussy

Si vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant, vous pouvez déposer une demande de place en crèche. Ce dossier est téléchargeable sur le site de la CARPF ou à disposition en mairie. Attention, **dans les deux cas, le dossier complété est à déposer en mairie.** Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Relai d'Assistantes Maternelles (RAM) de Dammartin-en-Goële :0160546287

ram.dammartin@roissypaysdefrance.fr ou celui d'Othis :0164021165

ram.othis@roissypaysdefrance.fr. Les RAM ont vocation à vous informer sur toute l'organisation de la petite enfance et vous aider dans vos démarches de garde d'enfant(s).

De plus, la crèche de Moussy-le-Neuf ferme ses portes le 14 mai 2021, durant les vacances d'été du 02 au 23 Août 2021 inclus. Réouverture le mardi 24/08 et du 24/12 au 31/12/21 inclus.

Infos Scolaires

Message des Parents d'élèves élus

« Nous vous remercions de nous avoir élus. Notre mission a pour objectif le bien-être et la réussite de tous les enfants. Nous sommes à votre écoute et restons à disposition sur FB Apee Moussy Le Neuf et sur le site internet : apee-moussy-le-neuf.hubside.fr et par mail : parentselementaire.duchene@gmail.com

Bonne année 2021 à tous ! »

Environnement

Heures de sorties des poubelles

Afin d'améliorer le cadre de vie, respectons les heures de sorties des poubelles qui doivent :

- Pour les ordures ménagères, le jour de la collecte avant midi, sans gêner le passage des piétons.
- Pour les emballages et papiers, les végétaux, les encombrants, les poubelles doivent être sorties la veille au soir de la collecte sans gêner le passage des piétons.

Les poubelles doivent être impérativement rentrées le jour de la collecte avant 22h.

En cas de poubelles non rentrées, un avertissement sera déposé dans la boîte aux lettres puis, en cas de récurrence, une verbalisation de 35 € sera appliquée.

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2019-2024 (PLPDMA)

Ce PLPDMA, adopté en juin 2019 par les élus du SIGIDURS intègre une action intitulée « le Club Zéro Gaspi » incitant aux bons gestes et zéro déchet.

La campagne débute en février avec une vidéo de lancement sur le site du SIGIDURS.

Mars : Tuto vidéo pour réaliser son déodorant et son dentifrice (Page FB et Chaîne You tube Sigidurs),

Avril : Donner une seconde vie à ses objets oubliés (meubles, livres, vêtements), consultable sur le site internet du Sigidurs

Mai : Relooker un vieux meuble (FB et You Tube)

Juin : Réduire ses déchets dans la cuisine, consultable sur le site internet du Sigidurs,

Juillet/Août : Réalisation d'un bee's wrap (Emballages 100% naturels à base de cire d'abeille, huile, résine ...)

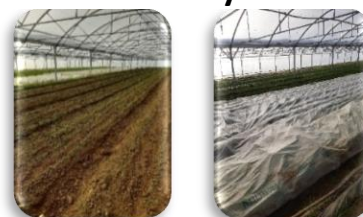
Septembre : Réduire ses déchets au magasin au moment de l'achat

Octobre : Réduire ses déchets végétaux

Novembre : Construire un hôtel à insectes

Décembre : Un Noël éco-responsable

L'activité bat son plein sous les serres de Moussy !



Carottes, salades, choux, potirons, etc...vos enfants, s'ils mangent à la cantine, retrouveront ces légumes bio dans leur assiette et vous pouvez les retrouver au distributeur automatique sur le parking de La Poste, rue Jeanne d'Arc.

En cas d'urgence



Dentistes de garde : **08 92 23 11 28**

Médecins de garde et Smur : **15**

Pharmacie de garde : **voir à la pharmacie.**

Gendarmerie : **01.60.03.00.19**

Police intercommunale : **01.34.31.31.21**

Pompiers : **18** (téléphone fixe) **112** (portable)

Urgence Sécurité Gaz : **0 800 47 33 33**

Taxi/VSL : **06 07 76 59 45**

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.

1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune

1 à la Factory, face à Intermarché